

L'essentiel

PANORAMA 2010
DE L'APPRENTISSAGE EN ÎLE-DE-FRANCE

Mise en page : Bureau Edition-Création (UPMG) - Impression : Service Imprimerie (UPMG)



Conseil régional d'Île-de-France
Unité Développement
35, boulevard des Invalides - 75007 Paris

 N° Azur 0 810 18 18 18



AVANT PROPOS

En soutenant résolument le développement de l'apprentissage, la Région a fait le choix de la réussite pour un nombre croissant de jeunes Franciliens. Les chiffres qui figurent dans ce panorama 2010 sont là pour le rappeler. Avec 71 % des apprentis en emploi 7 mois après la fin de leur formation dont 70 % en contrat à durée indéterminée, l'apprentissage est, en effet, un moyen efficace pour se former et accéder à l'emploi. Même, et peut être plus encore, dans un contexte de crise économique.

Ce succès est celui de tous les acteurs de l'apprentissage : la Région, mais aussi et surtout les personnels des CFA, les entreprises et bien évidemment les jeunes eux-mêmes, toujours plus nombreux, notamment dans les niveaux de formation supérieurs.

Dans un contexte de crise économique et d'explosion du chômage (dont on sait qu'il pénalise au premier chef ceux qui entrent dans la vie active), le cumul d'une formation théorique de qualité et d'une véritable expérience professionnelle représente le meilleur passeport pour accéder à l'emploi.

Le monde de l'apprentissage en Ile-de-France est toutefois pluriel et en évolution constante. C'est pourquoi nous avons souhaité que soit réalisé chaque année ce panorama qui a le mérite de croiser l'ensemble des sources d'information disponibles à l'échelle régionale pour offrir une photographie la plus objective possible de la réalité.

L'objectif de ce travail, réalisé par les services de la Région avec l'appui de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Education Nationale et celui de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, est double :

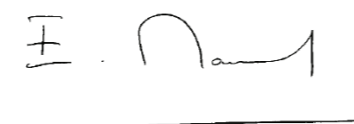
- contribuer à l'intérêt général en offrant à tous les acteurs de l'apprentissage un document de référence synthétique qui leur permette d'avoir une vision d'ensemble à l'échelle régionale et de se situer par rapport aux principaux constats mis à jour ;
- permettre à la Région d'identifier dans quelle direction travailler en priorité pour atteindre ses objectifs et continuer de favoriser un développement harmonieux de l'apprentissage, cohérent avec le marché de l'emploi et les aspirations des jeunes.

Puisse chacun y trouver matière à réflexion et leviers pour l'action !

Jean-Paul HUCHON
Président de la Région Île-de-France



Emmanuel MAUREL
Vice-Président chargé de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'alternance



→ Indicateurs par niveau de formation

Offre de formation en 2007-2008	V	IV	III	II et I	Ensemble
Principaux diplômes	CAP, BEP	BP, bac pro	BTS, DUT	licence pro, master, ingénieur	-
Nombre de CFA formant à ce niveau (2009-2010)	119	125	112	80	176
Nombre d'apprentis (2009-2010)	25 302	17 219	14 409	19 830	76 760
Nombre d'apprentis (2008-2009)	29 036	14 209	14 269	17 405	74 919
Nombre d'apprentis (2007-2008)	30 354	13 517	13 640	15 874	73 385
Nombre d'apprentis (2006-2007)	30 014	13 248	12 559	13 734	69 555
Nombre d'apprentis (2005-2006)	29 347	12 580	11 035	12 520	65 482
Production	60%	46%	21%	27%	41%
Services	40%	54%	79%	73%	59%
Ensemble des domaines de formation (2009-2010)	100%	100%	100%	100%	100%
Apprentis en 2009-2010	V	IV	III	II et I	Ensemble
Taux de féminisation	32%	38%	47%	43%	39%
dans la production	9%	9%	9%	21%	11%
dans les services	65%	62%	58%	50%	58%
Âge moyen	17 ans 11 mois	19 ans 5 mois	21 ans	22 ans 6 mois	20 ans
Part d'étrangers (y compris UE)	9%	8%	4%	5%	7%
Situation l'année précédente					
apprentissage	15%	22%	11%	19%	17%
scolaire	67%	60%	67%	68%	66%
emploi/chômage	13%	15%	13%	7%	11%
inconnue	5%	3%	10%	6%	6%
total	100%	100%	100%	100%	100%
Etablissements d'accueil (nouveaux contrats 2009)	V	IV	III	II et I	Ensemble
Nombre d'établissements accueillant des apprentis	8 920	6 675	5 252	6 330	23 327
Nombre moyen de contrats d'apprentissage par établissement	1,4	1,4	1,6	2,3	1,9
Taille des établissements					
0-9 salariés	59,5%	48,2%	30,4%	17,7%	38,4%
10-49 salariés	27,1%	25,0%	22,1%	16,0%	22,2%
50-249 salariés	7,9%	14,1%	21,9%	20,2%	15,7%
250-499 salariés	2,1%	4,3%	8,3%	11,3%	6,6%
500 salariés et plus	3,3%	8,5%	17,3%	34,9%	17,1%
total	100%	100%	100%	100%	100%
Insertion professionnelle (2009)	V	IV	III	II et I	Ensemble
Part de sortants en emplois (à 7 mois)	63%	78%	80%	77%	71%
Part d'emplois à temps plein	89%	91%	94%	98%	92,8%
Part de sortants en CDI	67%	74%	66%	73%	70%
Taille des entreprises					
0-9 salariés	47%	45%	24%	14%	31%
10-49 salariés	31%	27%	29%	21%	26%
50 salariés et plus	22%	28%	47%	65%	42%
total	100%	100%	100%	100%	100%
Type d'entreprise					
Entreprise privée	82%	88%	88%	92%	88%
Entreprise publique	5%	6%	7%	5%	6%
Fonction publique	13%	6%	5%	3%	7%
total	100%	100%	100%	100%	100%
Part des apprentis en emploi dans leur entreprise d'accueil au moment du contrat	46%	53%	48%	51%	49,5%

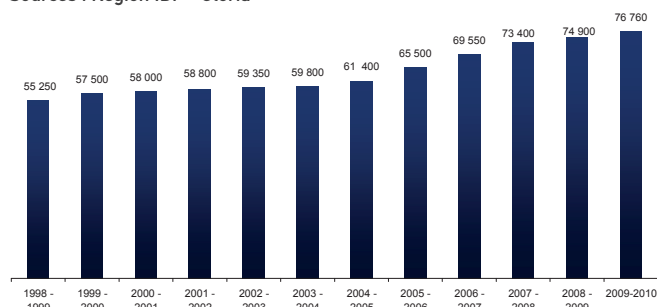
1. L'offre de formation

En 2009-2010, on compte près de 93 000 jeunes dans les CFA d'Île-de-France, dont 76 760 apprentis. Parmi ces apprentis, 33% préparent un diplôme de niveau V (CAP, BEP, ...) et 57% préparent une formation dans les services.

Évolution du nombre d'apprentis en IDF depuis 1998

Nombre d'apprentis (hors dispositif d'accès)

Sources : Région IDF - Gloria



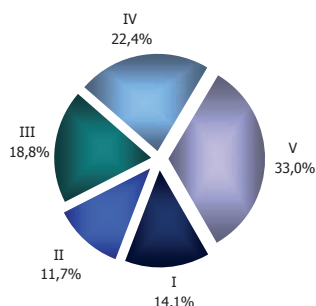
Les effectifs ont augmenté de 39% depuis 1998 pour atteindre **76 760 apprentis**. Pour impressionnant qu'il soit, ce chiffre ne représente toutefois que 18% des effectifs de la France entière, alors que l'Île-de-France représente 19 % de la population totale et 20% des jeunes de 16 à 25 ans.

Parallèlement, on recense **1 667 jeunes en Classes Préparatoires à l'Apprentissage** et **14 500 jeunes dans les dispositifs d'accès à l'apprentissage** (stage de découverte des métiers, passerelles...).

Répartition des effectifs d'apprentis par niveau de diplôme

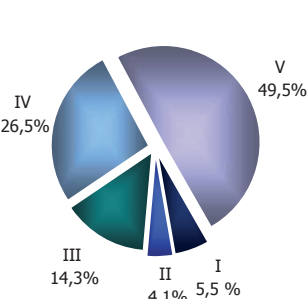
Part de chaque niveau de formation en 2009/2010 - Île-de-France

Source : Région IDF - Gloria



Part de chaque niveau de formation en 2009/2010 - France

Source : MEN-MESR-DEPPA1/ Enq n°10



Les niveaux V et IV concentrent toujours l'essentiel des effectifs.

De nombreux diplômes peuvent se préparer par la voie de l'apprentissage. On observe cependant une forte concentration puisque trois diplômes regroupent 1 apprenti sur 2.

Il s'agit par ordre d'importance du CAP (25,4% des effectifs d'apprentis), du bac professionnel (14,4%), et du BTS (13,5%).

Plus de la moitié des apprentis (55,4 % contre 62,2% l'année précédente) se concentrent sur les niveaux IV et V.

Mais ce sont les niveaux supérieurs qui se développent le plus vite.

Bien que les niveaux V demeurent majoritaires, les niveaux I et IV prennent l'avantage lorsque l'on raisonne en flux que ce soit sur une ou trois années.

Ainsi, entre 2008 et 2009, Les effectifs des niveaux I et IV ont progressé pour chacun de 21%, alors que ceux des niveaux V ont diminué de 13%. Ainsi, alors que la part élevée des niveaux supérieurs (I à III) dans l'ensemble des apprentis est déjà une spécificité francilienne (44,6 % du total, contre 23,9% à l'échelle nationale), ce sont encore les **niveaux I qui se développent le plus vite**, contribuant par là-même à accentuer cette spécificité régionale.

Niveau	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Rentrée 2008	Rentrée 2009	Evolution 2008/2009	Evolution 2006/2009
Niveau I	6 112	7 899	8 924	10 842	21,5%	77,4%
Niveau II	7 748	7 939	8 475	8 988	6,1%	16,0%
Niveau III	12 458	13 676	14 276	14 409	0,9%	15,7%
Niveau IV	13 233	13 517	14 208	17 219	21,2%	30,1%
Niveau V	30 004	30 354	29 036	25 302	-12,9%	-15,7%
Ensemble	69 555	73 385	74 919	76 760	2,5%	10,4%

Au rythme actuel et toutes choses égales par ailleurs, si on prolonge la tendance observée sur la période 2006/2009, les apprentis du supérieur (niveaux I à III cumulés) deviendraient majoritaires dès la rentrée 2012.

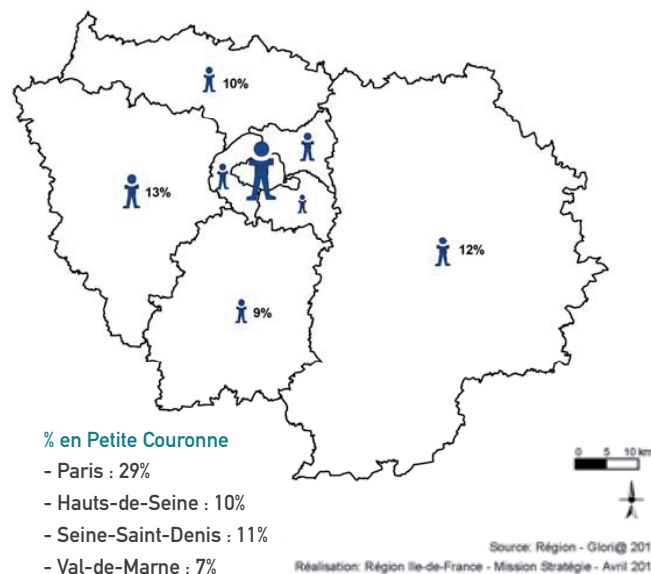
1. L'offre de formation

→ 57% des apprentis préparent une formation dans les services en Île-de-France, contre 39% pour la France entière

→ Près d'un jeune sur 3 vient se former à Paris

Specialité de formation (NSF)	Effectif d'apprentis				
	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010
312 - COMMERCE, VENTE	8 732	9 116	10 069	9 862	10 264
336 - COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTR.SOINS	4 915	4 986	4 970	4 982	4 835
334 - ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	4 135	4 456	4 573	4 650	4 787
314 - COMPTABILITE, GESTION	3 640	3 662	3 562	3 610	3 878
326 - INFORMATIQ. TRAITMT DE L'INFORM.	2 249	2 345	3 044	3 323	3 463
310 - SPEC.PLURIVAL.ECHANGES & GESTION	2 235	2 053	2 564	2 985	3 029
331 - SANTE	1 362	1 648	1 895	2 084	2 390
313 - FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	1 178	1 518	1 832	1 963	2 001
311 - TRANSPORT, MANUTENT., MAGASINAGE	1 319	1 411	1 658	1 540	1 510
324 - SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	1 412	1 523	1 561	1 448	1 236
Autres spécialités des services	4 956	5 363	5 490	6 229	6 727
Ensemble des services	36 133	38 081	41 218	42 676	44 120

↘ Répartition des apprentis selon leur département de formation



221 - AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION	5 368	5 572	5 772	5 568	5 869
255 - ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	3 929	4 124	4 573	4 791	4 883
252 - MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	3 593	3 562	3 617	3 485	3 171
233 - BATIMENT : FINITIONS	2 631	2 671	2 699	2 649	2 709
227 - ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	1 324	1 388	1 454	1 442	1 607
200 - TECHNO.INDUSTRIELL.FONDAMENTALES	1 034	1 017	1 217	1 554	1 555
254 - STRUCTURES METALLIQUES	1 710	1 709	1 666	1 606	1 484
232 - BATIMENT : CONSTRUCT.& COUVERTURE	1 182	1 288	1 331	1 381	1 411
214 - AMENAGEMENT PAYSAGER (PARCS, ...)	806	823	877	969	972
230 - SPEC.PLURITECHNO. GENIE CIVIL. ...	541	648	733	875	932
Autres spécialités de la production	6 384	6 703	7 154	6 836	6 622
Ensemble de la production	28 502	29 505	31 093	31 156	31 215



Au regard de la répartition territoriale des formations des jeunes, on constate que :

- Paris est le 1er département avec 29% des jeunes qui viennent se former.
- Les autres départements de la première couronne regroupent 28% des jeunes en formation.
- La grande couronne compte 44% des apprentis.

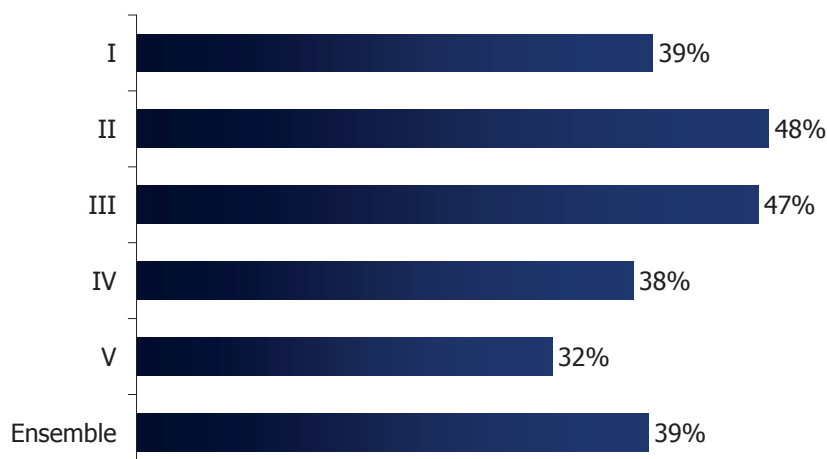
2. Qui sont les apprentis ?

L'apprenti francilien est typiquement un homme, suivant une formation de niveau V ou IV et habitant la grande couronne.

Les femmes représentent aujourd'hui un peu plus du tiers (39%) des apprentis franciliens. Mais cette proportion varie considérablement selon le niveau et la spécialité de formation. Le développement de l'apprentissage dans les niveaux supérieurs s'explique moins par des poursuites d'études des apprentis de niveaux V et IV que par l'arrivée de nouveaux publics qui choisissent l'apprentissage après une formation à temps plein.

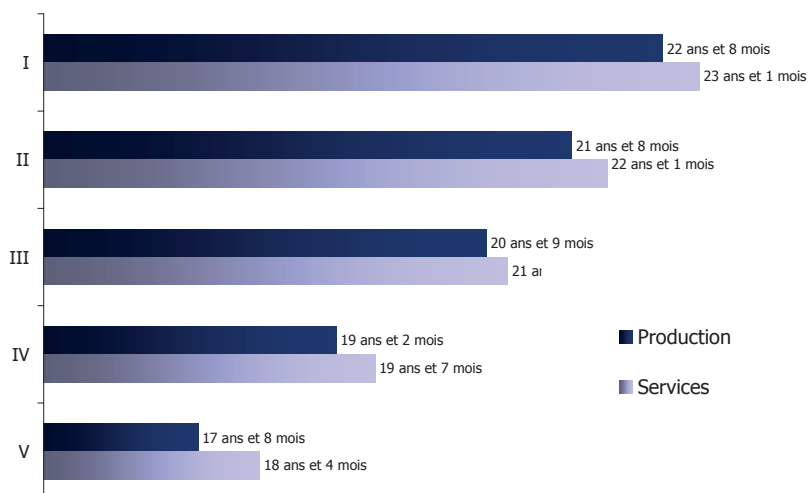
↳ Taux de féminisation selon le niveau de formation : 39% de femmes sur l'ensemble

Source : Région IDF - Gloria 2009/2010



↳ Une différence d'âge marquée selon le domaine de formation: à niveau égal, les apprentis des services sont plus âgés que ceux de la production

Source : Région IDF - Gloria



→ Les femmes représentent 39% des apprentis franciliens (soit 7 points de plus que la moyenne nationale). Cette part varie toutefois très fortement selon le domaine de formation avec un net avantage pour les services (58%) par rapport aux formations de la production (11%). Ainsi la sur-représentation des femmes parmi les apprentis en IDF s'explique-t-elle pour l'essentiel par la sur-représentation des formations liées aux services dans la région. Les écarts sont également importants selon le niveau de formation. En effet, les femmes sont sous-représentées aux deux extrémités de la pyramide des niveaux de formations. Elles ne représentent que 39% des apprentis de niveau I (contre 33% au niveau national) et respectivement 38% et 32% des apprentis de niveau IV et V (contre 36% et 25% au niveau national). A contrario, près d'un apprenti sur deux de niveau II ou III est une femme (respectivement 48% et 47% contre 46% et 41% au niveau national).

→ À niveau de formation équivalent, les apprentis des services sont systématiquement plus âgés que ceux de la production. Cet écart est un peu plus marqué pour les niveaux V au niveau national.

2. Qui sont les apprentis ?

➤ Les jeunes de nationalité étrangère sont peu présents en apprentissage

Répartition selon la nationalité

Source : Région IDF - Gloria - 2009/2010

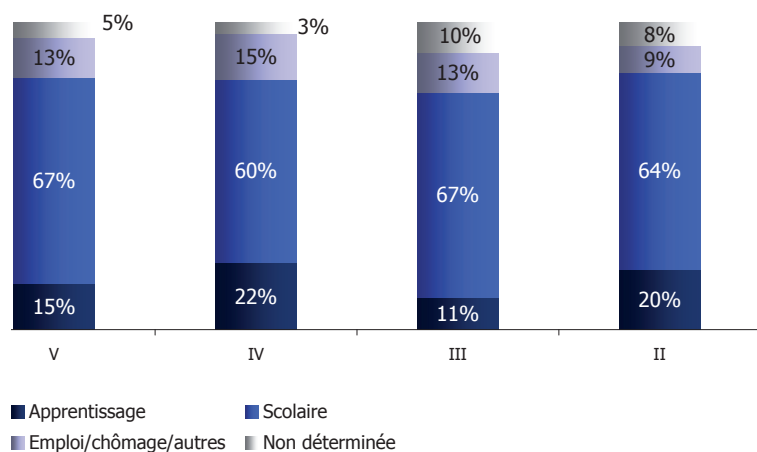


➔ En 2009-2010, 93% des apprentis sont de nationalité française. Les apprentis hors Union européenne représentent 5% des effectifs et devancent les apprentis de nationalité européenne (1,8%).

Cette répartition selon la nationalité est semblable à celle observée en 2006-2007.

➤ Situation des apprentis l'année précédente selon le niveau (apprentis de 1ère année uniquement pour les formations pluri-annuelles)

Source : Région IDF - Gloria 2009/2010



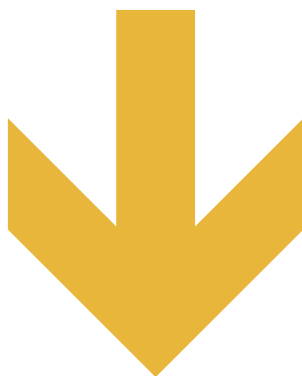
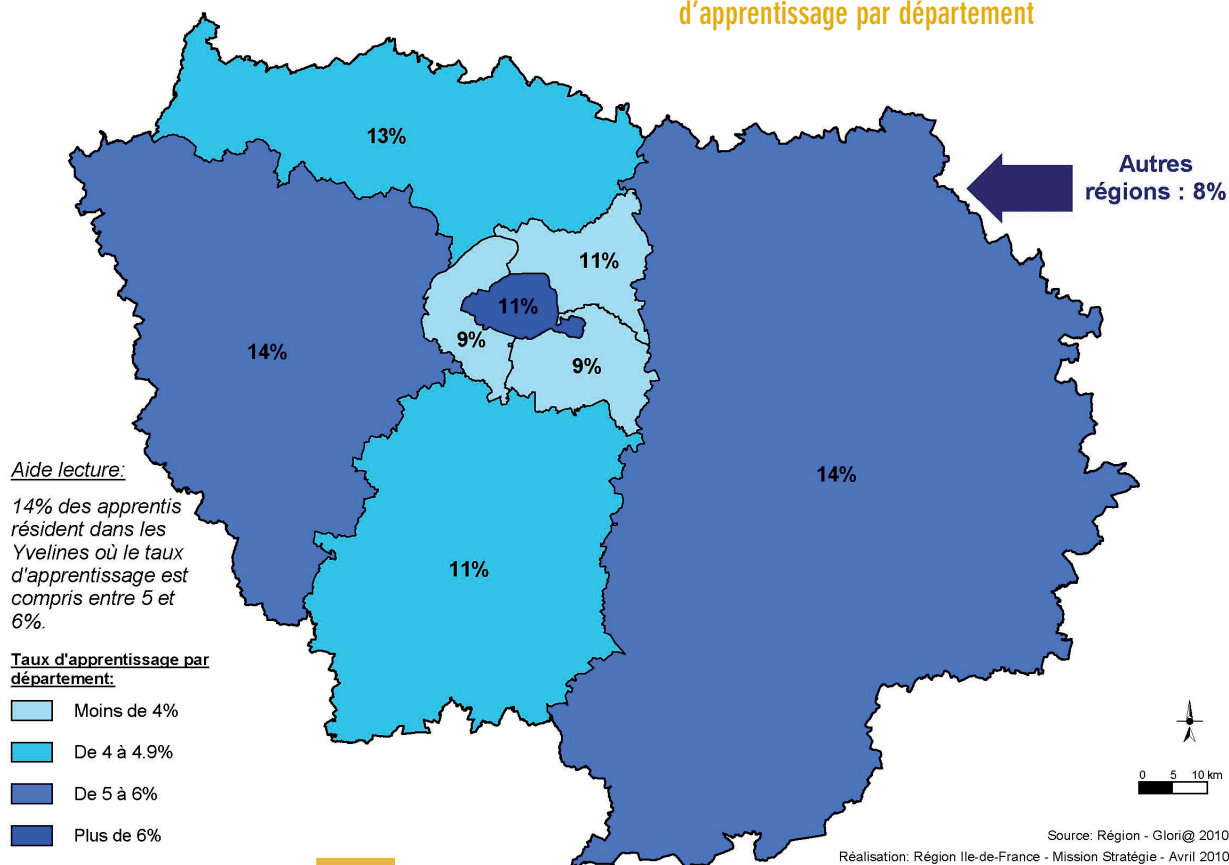
➔ La situation précédant l'entrée dans une formation en apprentissage est très variable selon les niveaux de formation. En effet, la part de ceux qui étaient déjà en apprentissage peut varier du simple au double.

Ces chiffres illustrent le fait que les entrées en apprentissage s'effectuent pour l'essentiel aux niveaux V et III. Pour autant, la proportion des apprentis en niveau III qui poursuivent leur cursus en apprentissage a encore augmenté d'un point cette année (11% contre 10% l'année précédente).

Si l'apprentissage couvre désormais tous les niveaux de formation et si ce sont les niveaux de formation supérieurs qui se développent le plus rapidement aujourd'hui, ces derniers progressent donc d'abord par l'arrivée de nouveaux publics plutôt que via des poursuites d'études de la part des apprentis de niveaux V et IV.

2. Qui sont les apprentis ?

➤ Part d'apprentis résidents et taux d'apprentissage par département



➤ 52% des apprentis sont originaires de grande couronne

Les apprentis des CFA franciliens sont originaires de la région pour 92% d'entre eux. Parmi les 6 335 jeunes originaires d'autres régions, 58% proviennent des régions limitrophes de l'IDF.

Les jeunes résidant en grande couronne représentent 52% des effectifs, ceux de la petite couronne 29% et 11% sont parisiens.

➤ La part des jeunes en apprentissage est la plus élevée à Paris

4,5% des jeunes franciliens âgés de 16 à 25 ans sont en apprentissage (contre 5,1 % à l'échelle nationale). Un chiffre qui s'explique pour l'essentiel par le taux d'apprentissage élevé à Paris : 6,5%, alors que cette part est comprise entre 2,7% et 3,4% pour les départements de la petite couronne et qu'elle oscille entre 4,2% et 5% en grande couronne.

3. Les établissements d'accueil

3 % des établissements franciliens ont embauché un nouvel apprenti en 2009. Les établissements accueillant au moins un apprenti en 2009, sont majoritairement de petite taille (55% d'entre eux ont moins de 10 salariés) et concentrés pour l'essentiel sur cinq secteurs d'activité : « Commerce ; réparation automobile et motocycle », « Construction », « Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien », « Autres activités de services » et « Hébergement et restauration ». A noter également que près du quart de ces établissements sont localisés dans Paris intra-muros, ce qui est cohérent avec la localisation des CFA mais beaucoup moins avec le lieu de résidence des apprentis (qui vivent à 89 % en petite et grande couronnes).

2,8 % des établissements franciliens ont signé un nouveau contrat en 2009.

23 327 établissements ont signé au moins un nouveau contrat d'apprentissage entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009. Rapporté au nombre d'établissements franciliens, cela représente un taux de pénétration de 2,8 %.

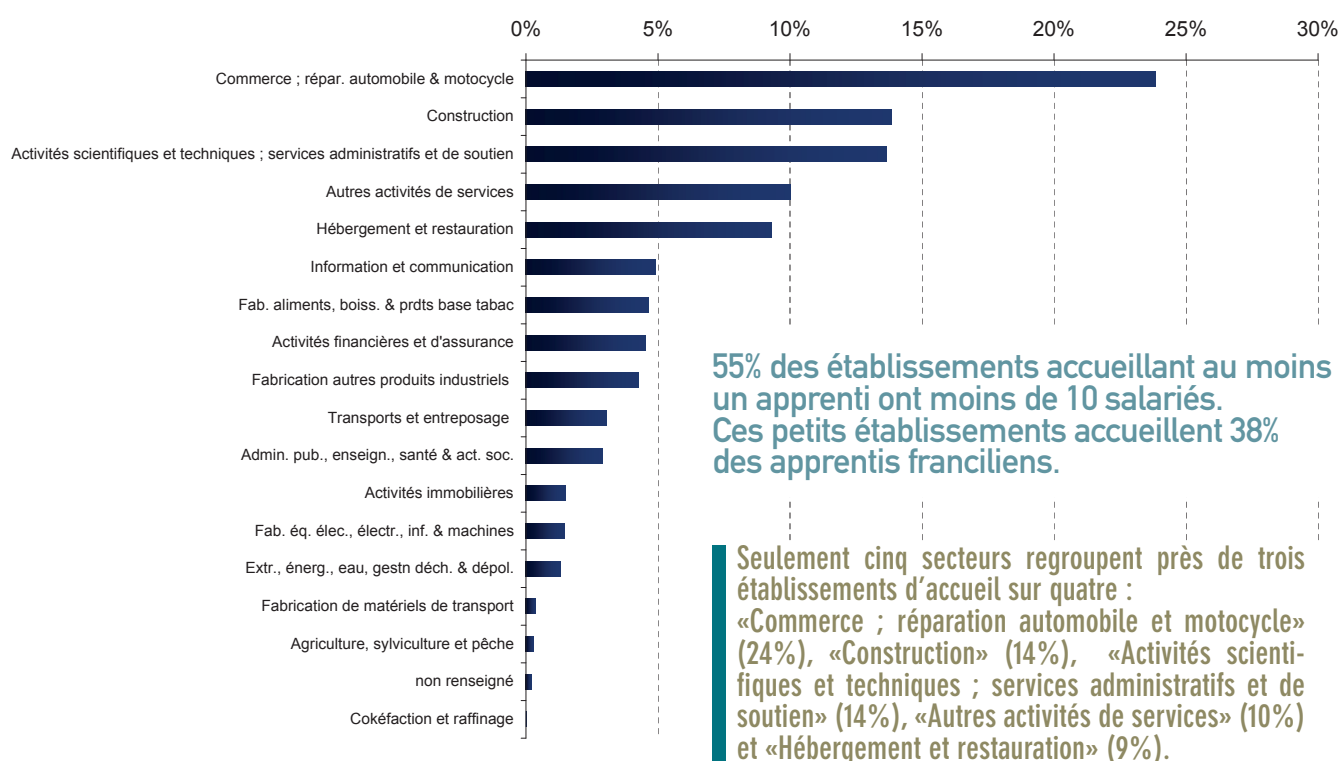
71% des établissements accueillant au moins un apprenti sont concentrés dans 5 secteurs seulement.

Note Méthodologique :

À partir de cette année, nous diffuserons les données sur le secteur d'activité des établissements d'accueil des apprentis, en tenant compte de la nouvelle nomenclature en vigueur, la nomenclature d'activités française révision 2 (nous avons choisi la A17). Il nous a toutefois été impossible de calculer un taux de pénétration de l'apprentissage par secteur d'activité comme les années précédentes, l'Insee n'ayant pu nous fournir à ce stade la ventilation des établissements franciliens selon la nouvelle nomenclature. De plus, l'utilisation d'une nouvelle nomenclature rend délicate la comparaison de ces résultats avec les autres années. Nous nous abstenons donc de le faire.

↳ Répartition par secteur des établissements d'accueil franciliens

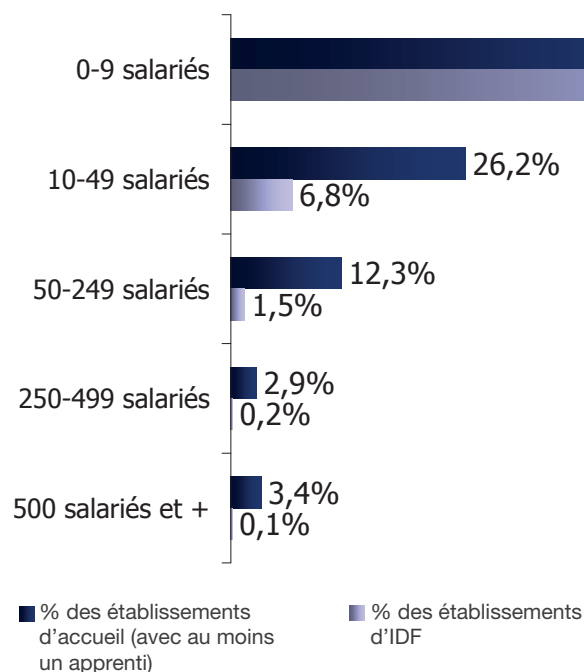
Source : ariane 17/03/2010 - Traitement : DIRECCTE (SESE)



3. Les établissements d'accueil

↳ Répartition par taille des établissements d'accueil et de l'ensemble des entreprises franciliennes

Source : ariane 17/03/2010 - Traitement : DIRECCTE (SESE)



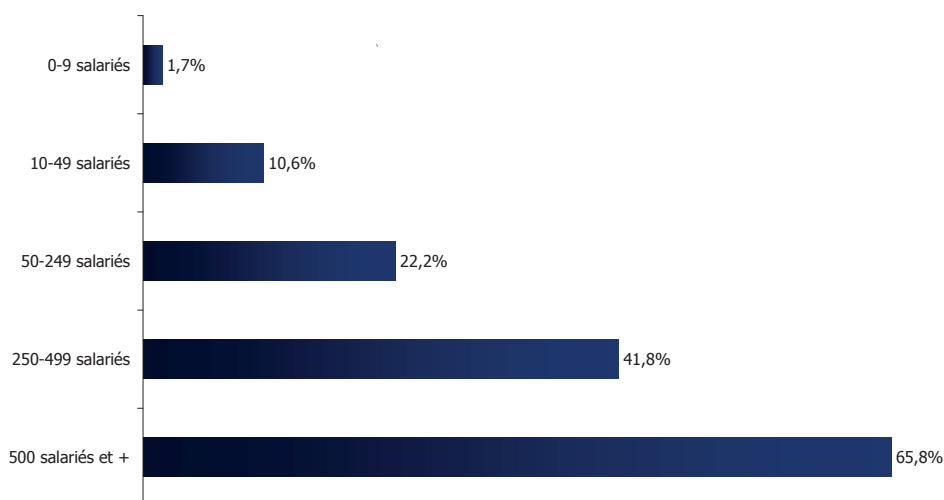
Les établissements de la région Ile-de-France sont dans leur grande majorité des établissements de petite taille : 91% emploient moins de 10 salariés. Les établissements accueillant des apprentis se démarquent de cette réalité puisque seulement 55% d'entre eux ont moins de 10 salariés. Si l'apprentissage se concentre plutôt dans les petits établissements, il est proportionnellement mieux représenté (par rapport à leur poids dans la région) dans les établissements de 10 à 49 salariés ainsi que ceux de 50 à 249 salariés. Cette tendance à la sur-représentation des grands et moyens établissements tend d'ailleurs à se renforcer puisqu'on repérait 80% d'établissements de moins de 10 salariés en 2007 et 64% en 2008. Cette évolution importante s'explique notamment par un fort turn-over de ces établissements. Cet important renouvellement s'est traduit par une montée en puissance des établissements de plus grande taille.

L'augmentation des effectifs d'apprentis s'opère donc via une progression sensible de la part des établissements de grande et moyenne taille. Par ailleurs, lorsque l'on croise la répartition des établissements d'accueil par taille et le niveau de formation de l'apprenti, on s'aperçoit que la taille de l'établissement a tendance à augmenter avec le niveau de formation. A l'inverse, plus le niveau est faible, plus l'on trouvera d'établissements de petite taille. Cette augmentation de la part relative des grands établissements s'explique donc pour beaucoup par le développement des formations du supérieur.

En conséquence, le taux de pénétration de l'apprentissage augmente avec la taille de l'établissement. Il est nettement plus important dans les grands établissements de 250 salariés ou plus, où il atteint jusqu'à 66% (pour les établissements de 500 salariés ou plus). Il est déjà très élevé pour les établissements de 50 à 249 salariés (22%). Par contre, ce taux est inférieur à la moyenne (2,8%) dans les établissements de moins de 10 salariés. D'une manière générale, le taux de pénétration a augmenté par rapport aux années 2007 et 2008 pour toutes les tailles d'établissements sauf pour ceux de moins de 10 salariés.

↳ Taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements selon leur taille

Source : ariane 17/03/2010 - Traitement : DIRECCTE (SESE)



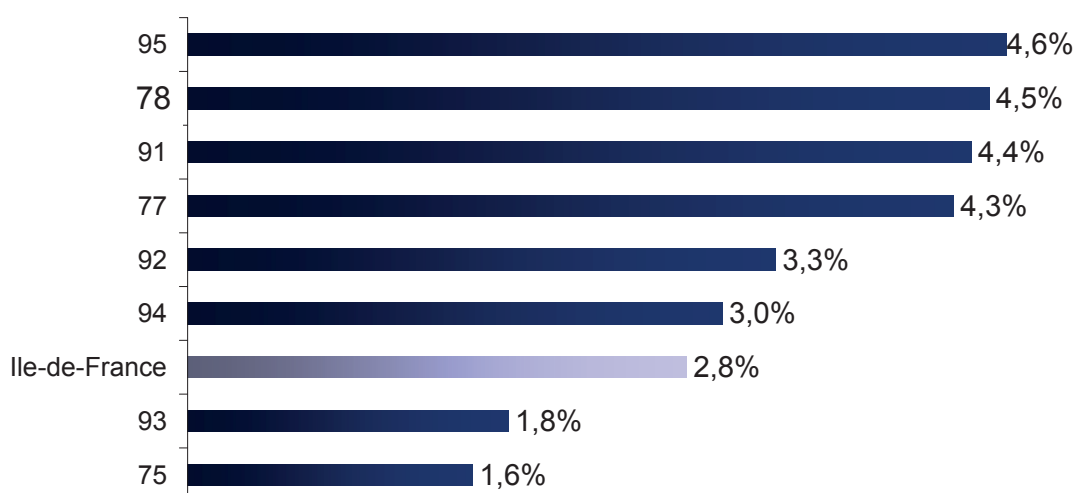
3. Les établissements d'accueil



23% des établissements sont localisés à Paris

➤ Taux de pénétration de l'apprentissage dans les établissements franciliens selon le département

Source : ariane 17/03/2010 , Insee - Traitement : DIRECCTE (SESE)



Paris est le 1er département «employeur» d'apprentis. On trouve ensuite, à part équivalente, les Yvelines (14%) et les Hauts-de-Seine (14%), puis la Seine-et-Marne (12%). Les autres départements franciliens regroupent chacun entre 6% et 11% des établissements d'accueil.

Si Paris est le 1er département «recruteur», il est le dernier si l'on rapporte le nombre d'établissements avec apprenti au nombre d'établissements total (1,6%).

Le taux de pénétration est un peu plus important pour la première couronne (entre 1,8% et 3,3%). Il est beaucoup plus élevé pour la grande couronne où il atteint 4,6 % dans le Val-d'Oise. On retiendra donc que la localisation des établissements demeure très stable, en dépit d'un important renouvellement d'une année sur l'autre. Cette stabilité s'explique sans doute pour une large part par celle des CFA.

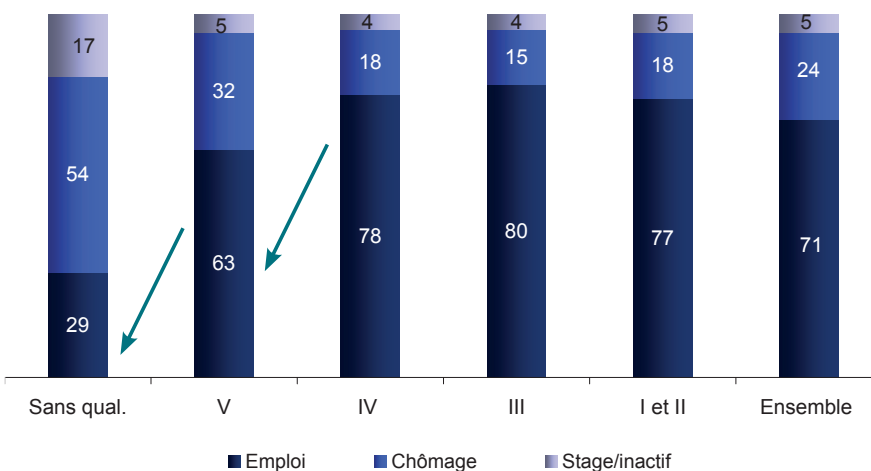
4. Une insertion professionnelle de qualité

Sept mois après la fin de leur formation, 71% des sortants d'apprentissage sont en emploi (contre 63% en moyenne dans les autres régions) dont 70% en CDI. Ces chiffres demeurant assez positifs sont néanmoins en baisse par rapport à l'année précédente (78% en emploi et 71% en CDI). Mais cela s'explique pour grande partie par un contexte économique très peu favorable à l'emploi. En effet, suite à la crise économique qui a débuté à la fin de l'année 2008, l'insertion professionnelle des apprentis a diminué dans toute la France, l'Île-de-France ayant été globalement moins touchée que les autres régions. L'accès à l'emploi s'effectue dans l'entreprise d'accueil dans la moitié des cas et deux sortants d'apprentissage sur cinq travaillent dans une entreprise de plus de 50 salariés.

71% des sortants d'apprentissage sont en emploi

Situation par niveau (en %)

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2009 - Traitement Région

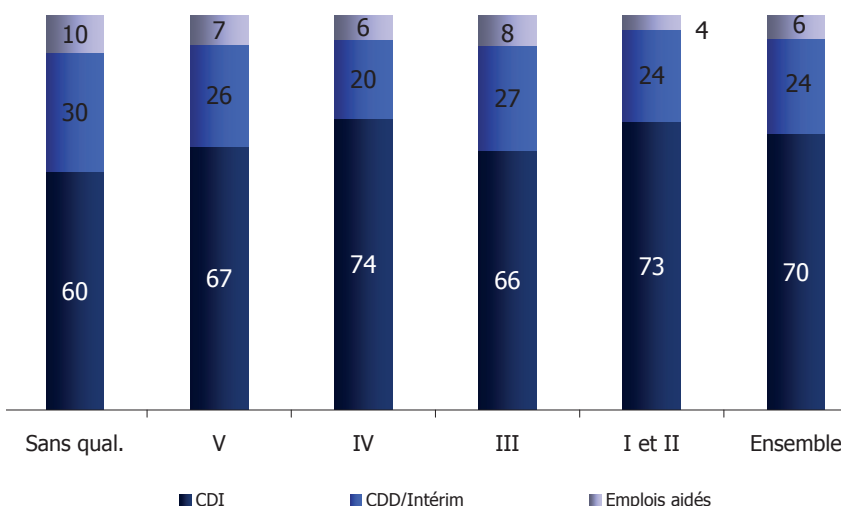


Sept mois après la fin de leur formation, 71% des apprentis se déclarent en emploi (contre 78% en 2008), 24% au chômage, les 5% restants se partagent entre stage et inactivité. L'insertion professionnelle des apprentis est donc en baisse de 7 points par rapport à l'année précédente, ceci s'expliquant en grande partie par les effets de la crise économique qui a débuté à la fin de l'année 2008. Les différences sont marquées entre les niveaux de formation. L'écart est important entre les sorties sans qualification et les niveaux V, ainsi qu'entre les niveaux V et supérieurs. Cependant, les niveaux I et II qui étaient le plus souvent en emploi l'année précédente, se trouvent être les niveaux les plus touchés par la crise économique et ont cette année un taux d'insertion inférieur à celui des niveaux III et IV.

70% des emplois occupés sont des CDI

Type d'emploi (en %) selon le niveau

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2009 - Traitement Région



Parmi les 71% d'apprentis en emploi, 70% d'entre eux déclarent que cet emploi est un CDI (contre 62% pour les autres régions), 24% un CDD ou un intérim, 6% un contrat aidé. Malgré la crise économique, la part des emplois stables reste donc équivalente à celle de l'année précédente (71%). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la stabilité des emplois n'a pas été affectée par la crise économique et n'augmente pas vraiment avec le niveau de formation. En effet, les niveaux III qui avaient une part d'emplois stables plus basse que les niveaux IV l'année précédente se démarquent encore plus cette année (2 points de moins que les niveaux IV en 2008 et 8 points de moins cette année).

4. Une insertion professionnelle de qualité

➤ Presque la moitié des sortants d'apprentissage travaillent dans une entreprise de plus de 50 salariés

31% des apprentis déclarent travailler dans un établissement de moins de 10 salariés, 26% dans un établissement de 10 à 49 salariés et 42% dans un établissement de plus de 50 salariés. En trois ans, la part des établissements de plus de 50 salariés employant des apprentis a eu tendance à augmenter, passant de 37% à 42%.

La taille de l'employeur diffère selon le niveau de formation. La part des «petites entreprises» (moins de 10 salariés) diminue fortement à mesure que le niveau de formation augmente (surtout à partir du niveau IV). Alors qu'elle représente près de la moitié des employeurs de niveau V, cette proportion tombe à 14% pour les niveaux I et II. Pour ces niveaux supérieurs, le poids des établissements de plus de 50 salariés représente tout de même plus de la moitié des établissements d'accueil ;

ils représentent 65% des emplois. Les tendances mises à jour sur la taille des entreprises pendant la formation sont confirmées, voire amplifiées, concernant l'accès au premier emploi.

➤ Le secteur public est très peu représenté parmi les employeurs

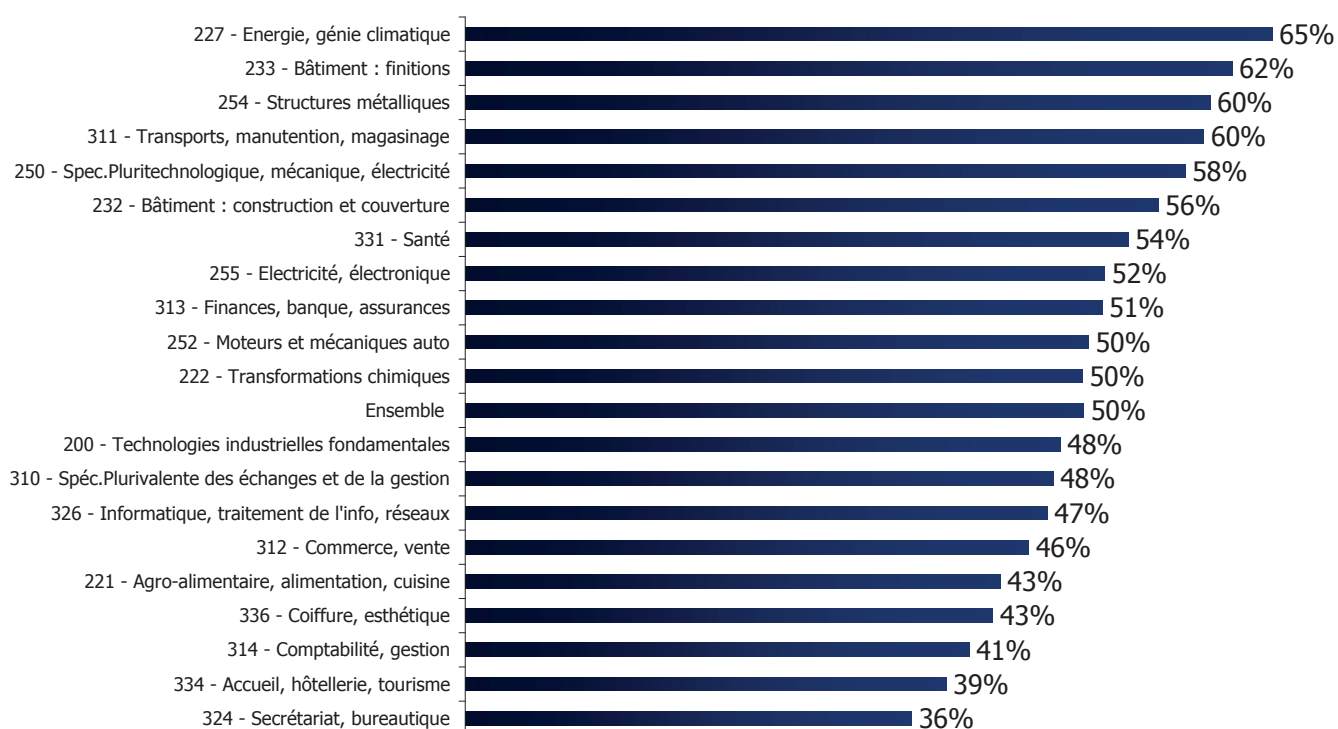
Les entreprises privées regroupent 87,5% des apprentis en emploi (soit 2,5 points de moins qu'en 2008), les 12,5% restants sont employés par le secteur public dont la part est un peu plus importante cette année. Mais cela reste relativement peu quand on sait qu'un emploi sur 5 est public en Île-de-France.

La performance francilienne en ce domaine est toutefois légèrement meilleure qu'à l'échelle nationale où seulement 8% des apprentis sortants travaillent dans le secteur public.

➔ La moitié des jeunes en emploi le sont dans leur entreprise d'accueil

➤ Taux de maintien en entreprise selon les groupes de spécialités de formation

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2009 - Traitement Région



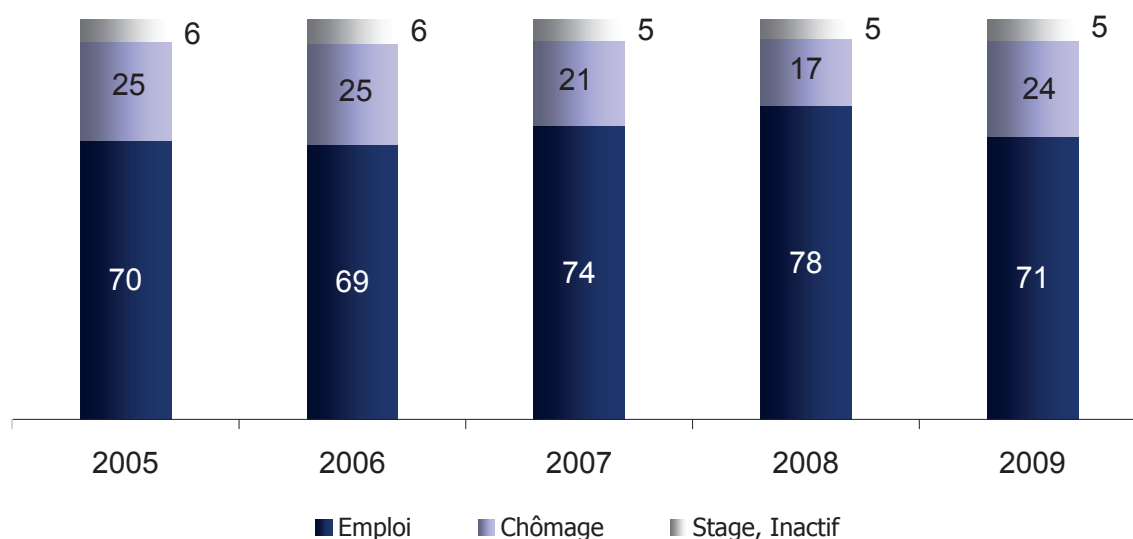
4. Une insertion professionnelle de qualité

Un jeune sur deux est en emploi chez l'employeur qui l'a accueilli dans le cadre du contrat d'apprentissage. Ce taux de maintien dans l'entreprise en Île-de-France est voisin de celui observé dans les autres régions (52%). Ce taux de maintien varie peu selon la taille de l'entreprise ou le niveau de la formation préparée. Par contre, les différences sont très marquées par spécialités de formation. Parmi les 20 principales spécialités (en termes d'effectifs), le taux de maintien dans l'entreprise peut varier de 36% à 65%.

76% des sortants d'apprentissage qui sont en emploi dans leur entreprise d'accueil sont en CDI. Cette part de CDI est supérieure à ceux qui trouvent un emploi dans une entreprise différente de celle de leur contrat d'apprentissage (63%). Le maintien en emploi dans l'entreprise qui les a accueillis au moment de leur contrat est donc plus souvent synonyme d'emploi stable.

👉 Evolution de la répartition des apprentis sortants par situation au mois de février

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2005 à 2009 - Traitement Région



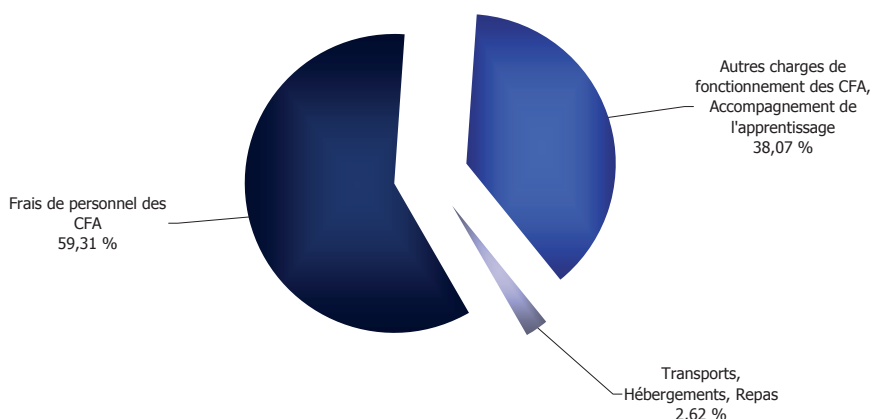
En février 2005 et février 2006, l'insertion professionnelle restait constante autour des 70% d'apprentis en emploi. Elle a ensuite augmenté de 4 points en 2007 et en 2008 pour atteindre respectivement 74% puis 78% d'apprentis en emploi 7 mois après leur sortie de formation. C'est en 2009 que l'insertion professionnelle des apprentis a diminué (pour redescendre brutalement à 71%) suite aux premiers effets de la crise économique qui a débuté fin 2008. La stabilité des emplois, quant à elle, a résisté aux effets de cette crise.

5. Un budget régional conséquent et en forte croissance

Au titre de l'année 2009, la Région IDF a consacré 293 millions d'euros à l'apprentissage : 219 millions pour le fonctionnement des CFA et 74 millions pour la prime régionale versée aux employeurs d'apprentis. La subvention de la Région permettant d'assurer le fonctionnement des CFA a augmenté de 3% depuis 2007 et s'élève aujourd'hui à 2 792 euros en moyenne par apprenti. Elle tend à augmenter avec le niveau de formation. Le développement plus rapide des niveaux supérieurs n'est donc pas sans incidence sur l'ampleur de l'engagement régional. La subvention régionale représentait pour 2008 36% du total des ressources des CFA (baisse de deux points en une année).

↳ Répartition du budget de fonctionnement 2008

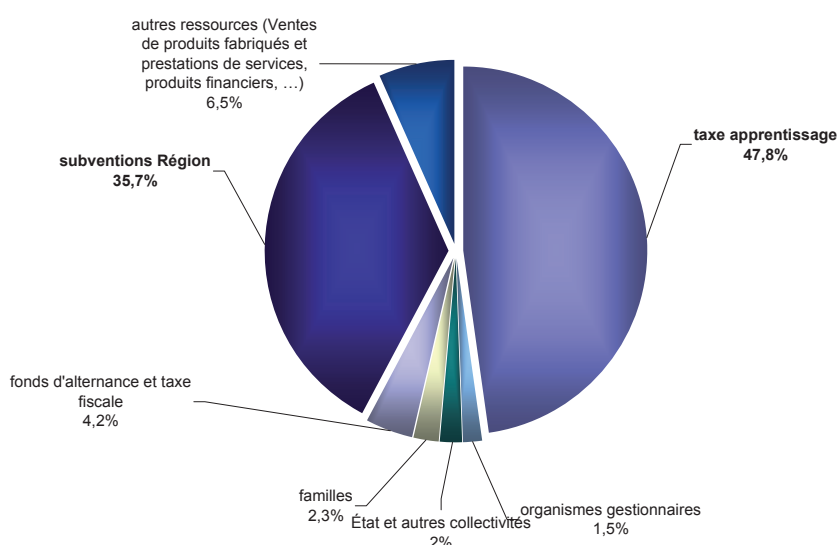
Source : comptes des CFA, CRIF direction de l'apprentissage



↳ Sources de financement du coût de formation des CFA en 2008

Financement du coût de formation en 2008

Sources : Comptes des CFA, CRIF direction de l'apprentissage



NB : Au moment de la rédaction de ce document, les données 2009 concernant le budget Région figurant dans le compte administratif 2009 n'étaient pas encore officiellement validées, ce qui explique le recours aux données 2008.

LES SOURCES UTILISEES

> **GLORIA** : Système d'information dédié au pilotage de l'apprentissage à la Région IDF. Il comporte des données individuelles sur les apprentis (caractéristiques socio-démographiques, formation préparée, ...), ainsi que des éléments financiers. Les renseignements sur les jeunes sont transmis chaque année à la DEPP pour alimenter le SIFA (système d'information sur la formation des apprentis).

> **ARIANE (contrats d'apprentissage)** : L'extraction est datée du 17/03/2010. Le traitement de ces données a été réalisé par la DIRECCTE et le SEPES. Cette base est alimentée par les organismes consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers, chambre d'agriculture). Ils saisissent l'ensemble des informations contenues dans le CERFA (Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs). Pour des raisons techniques, certaines chambres de métiers ne saisissaient pas dans l'applicatif, c'est pourquoi il manque 10 à 15 % des contrats. Cela concerne surtout des TPE et des apprentis préparant des diplômes de niveau IV ou V qui sont sous représentés.

> **Enquête IPA** : Enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale. Elle est réalisée chaque année par les services statistiques académiques avec le concours des centres de formations d'apprentis pour la collecte des données. L'ensemble des 26 000 apprentis sortis de formation en 2008 a été interrogé par questionnaire sept mois après la sortie (soit en février 2009) sur leur situation au regard de l'emploi.